

AVIS DE COURSE

(CHAP VI, RCYR : 34)

L'avis de course doit être mis à disposition de chaque yole.



DEFI YOLES MARTINIQUE

Titre : LES BARRÉS DE LA YOLE
Date : 07, 08, 09 Février 2020
Lieu : Baie du Diamant

1°) Règles Applicables.

- Les règles de courses applicables sont celles de la Fédération des Yoles Rondes en vigueur.
- Les instructions de course.
- Les règles de classe.
- Les annexes publiées.

2°) Admissibilité.

La course est réservée aux yoles répondant aux conditions requises pour participer aux compétitions organisées par la FYRM, conditions reprises à l'article 5.1 des règles de courses traditionnelles.

Les Yoles retenues sont celles ayant répondu favorablement à l'appel à participation de l'association « Défi Yoles Martinique ».

3°) Programme de course.

Jour et date :

Trois courses sont programmées :

Date	Objet
Judi 06 février 2020	A partir de 17h : Arrivée des yoles au Diamant, (Débarquement).
Vendredi 07 février 2020	A partir de 10h : Initiation à la pagaie des skippers.
Samedi 08 février 2020	09h45 : 1 ^{er} signal d'avertissement de la course 1. 13h45 : 1 ^{er} signal d'avertissement de la course 2.
Dimanche 09 février 2020	09h45 : 1 ^{er} signal d'avertissement de la course 3. 13h30 : Remise des récompenses

4°) Programme Complémentaire.

Date	Objet
Samedi 08 février 2020	08h30 : Briefing et présentation du parcours.
Dimanche 09 février 2020	08h30 : Briefing et présentation du parcours.

Les parcours à effectuer seront présentés et affichés sur le tableau officiel à chaque briefing journalier.

5°) Publicité de l'épreuve.

Les Yoles naviguent sous les couleurs de leurs sponsors habituels (Coque, Voile, tenue des coursiers).

6°) Information Complémentaire.

Association « Défi Yoles Martinique », + 596 696 34 25 13 - contact@defiyolesmartinique.com

